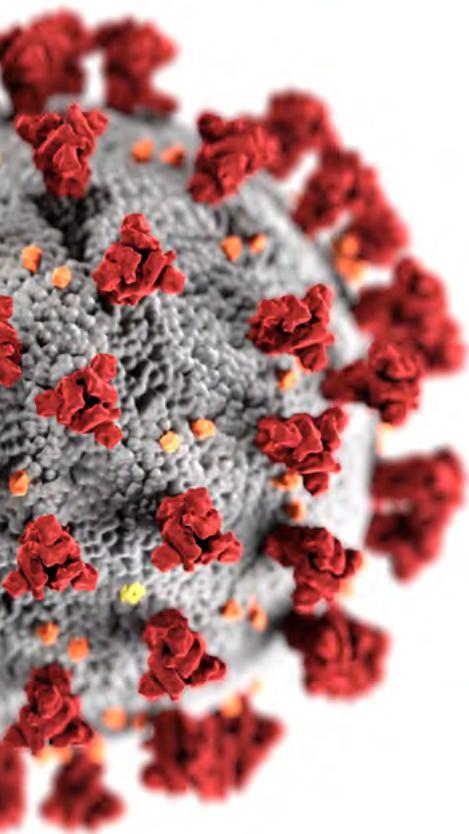




PARME
CLINIQUE
VÉTÉRINAIRE

05 59 03 95 56

2 rue Pelletier - 64200 BIARRITZ



**Nouveaux horaires
d'ouvertures
pendant
l'épidémie!**

**Tous les jours
sauf le dimanche
8h30-13h et
14h-17h**

**Uniquement
sur RDV !**

Le Journal de la Clinique

Printemps 2020

Coronavirus : réduire au maximum les risques de contamination

L'évolution de l'épidémie COVID-19 et les difficultés extrêmes rencontrées dans les structures hospitalières nous conduisent à prendre toutes nos responsabilités et donc réduire au maximum les risques de contamination, tant pour notre personnel que pour vous.

Nous suivons donc les directives claires du gouvernement ainsi que de l'Ordre des Vétérinaires, qui nous demandent de ne plus réaliser que de la prise en charge d'urgence, et en limitant absolument les contacts.

Nous avons également été sollicités par le Ministère de la Santé pour mettre à disposition des hôpitaux notre matériel de réanimation.

Nous espérons que vous comprendrez qu'un certain nombre de consultations, notamment préventives (vaccination ou chirurgies de convenance) seront annulées et repoussées à une date ultérieure. Nous privilégierons au maximum le conseil téléphonique et l'envoi d'ordonnance quand cela est possible. Nous vous conseillons de garder vos animaux au maximum confinés pour limiter les risques infectieux liés à un retard éventuel de vaccination (notamment pour les chiots et chatons).

Les achats absolument nécessaires (alimentation thérapeutique, traitement important) seront réalisés uniquement après appel téléphonique, sur RDV.

COVID-19

Si vous devez venir à la clinique, vous devrez respecter les procédures suivantes :

- Remplir au préalable votre attestation de déplacement dérogatoire
- Nous appelez **OBLIGATOIREMENT** pour prendre un rendez vous au 05 59 03 95 56.
- Lors de votre arrivée, restez dans votre voiture car la porte de la clinique est fermée et appelez nous pour nous signaler votre venue.
- Une fois disponible, le vétérinaire vous appellera quand ce sera votre tour.
- Si votre animal nécessite des examens complémentaires, il sera hospitalisé et nous vous

demanderez de rentrer chez vous. Nous vous appellerons pour vous donner des nouvelles.

Nous vous rappelons que l'**application des gestes barrières est OBLIGATOIRE** et qu'**il n'est pas possible d'être reçu à la clinique en cas de fièvre ou symptômes respiratoires.**

Nous faisons notre maximum pour assurer une continuité de soins pour nos animaux domestiques et ne pas les faire pâtir de la situation, et la rigueur dans ces mesures nous permettra d'assurer ce service le plus longtemps possible.

Merci de votre compréhension, surtout pour le personnel à l'accueil très fortement sollicité et exposé.

Les chenilles processionnaires : *** DANGER *** pour les Chiens et les Chats !

Pourquoi sont-elles dangereuses pour nos animaux de compagnie ?

Pour se défendre des prédateurs, les chenilles possèdent une **substance urticante et nécrosante** au niveau de leurs poils. Tout contact avec ces derniers est **douloureux** et cette douleur s'aggrave si on frotte la zone affectée. Malheureusement, la curiosité de certains animaux de compagnie les amène à lécher ou toucher ces chenilles avec leur museau.

En cas de contact, le premier signe manifesté par votre compagnon sera un cri de douleur (miaulement ou couinement). Puis, **il se mettra à baver**, sa langue gonflera, et il n'est pas rare que cela provoque aussi des vomissements. Des difficultés respiratoires peuvent survenir mais sont plus rares.

Le danger réside dans le fait que la langue ou le nez peuvent se nécroser par la suite (c'est-à-dire que le sang n'y circule plus).



Votre compagnon peut même perdre un bout de ces organes. Il faut éviter qu'une portion trop grande de la langue ne soit touchée, car le pronostic est très mauvais si l'animal ne peut plus se nourrir.

Carte d'identité de la chenille processionnaire

- **Nom** : Thaumetopoea pityocampa
- **Couleur** : Brun et beige
- **Taille** : 2-3 cm
- **Signe particulier** : longs poils urticants, se déplacent en procession
- **Habitat** : cocon blanc composé de fils, construit principalement dans les pins
- **Nourriture** : limbe des aiguilles
- **Distribution géographique** : tout le sud de la France
- **Chronologie d'apparition** : entre mars et mai, elles descendent des arbres pour s'enfourer dans le sol

Traitement en cas de contact ?

Premièrement, éloignez votre animal des chenilles. **Ne frottez pas**, car cela dissémine la substance irritante. Ne donnez pas non plus à boire ou à manger. Portez des gants et tentez de **laver au jet d'eau** la bouche, le nez et les pattes de votre animal sans frotter. Si vous n'y arrivez pas, n'insistez pas.

Le mieux est ensuite de **consulter rapidement**. Nous pourrions refaire un nettoyage plus approfondi de la bouche et de la truffe, au besoin sous tranquillisation. Nous lui administrerons également des injections pour ralentir les effets de la substance toxique, limiter la nécrose et soulager la douleur. Il arrive que l'animal soit en état de choc, vomisse ou aie du mal à respirer, il est dans ce cas nécessaire de le perfuser et de l'hospitaliser.

Comment prévenir ?

Tout d'abord de la surveillance des animaux, mais cela n'est pas toujours facile car les chiens sont sans arrêt en train de tout reniffler. Vous pourrez malheureusement difficilement surveiller un chat qui a accès à l'extérieur.

Faites **traiter les pins touchés par des professionnels** s'ils sont dans votre jardin ou demandez à la mairie de le faire dans une ville.

Il existe des pièges que l'on positionne autour des troncs des arbres atteints, qui constituent un moyen écologique de lutter contre les chenilles. On peut également mettre en place des dispositifs visant à attirer et piéger les papillons adultes pour limiter ensuite la ponte.